

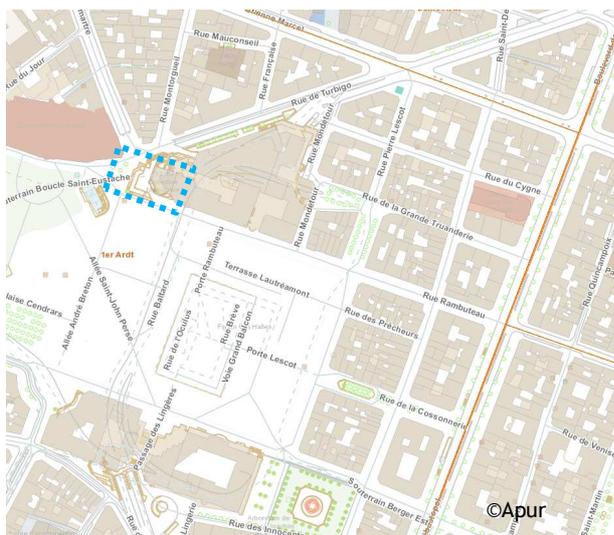
## ESPACE SOUTERRAIN Les Halles

**Adresse :** Espace souterrain des Halles 75001  
**Type de site :** Espace en R-2 des Halles  
**Mode de détention du local :** Propriété de la Ville de Paris  
**Surface estimée :** 600 m<sup>2</sup>  
**Hauteur sous poutre ou plafond estimée :** 4 m

### - Localisation

L'espace se situe dans la voirie souterraine, sous les Halles (dans une partie non circulée), au deuxième niveau sous le sol (- 7m de cote par rapport au niveau du sol). L'ensemble du site des Halles fait l'objet actuellement de travaux, à la fois le centre commercial et les infrastructures routières.

Il est au cœur de quartiers à haute densité commerciale. Le quartier a un fort potentiel pour des activités logistiques et des services de distribution de proximité. Les horaires de livraisons sur les Halles sont : 7h-13h et de 15h-16h et sur Montorgueil de 6h-10h et de 13h30-15h30. Sur ces deux zones, l'accès est très contraint et les livraisons nombreuses, avec de l'ordre de 2 230 opérations de livraison ou d'enlèvement de marchandises par jour. Un comptage effectué en 2015 a recensé 1 600 véhicules utilitaires dans une journée sur ces deux secteurs.



Extrait APUR / CASSIN



Extrait APUR / CASSINI

### - Description

Le site est libre de tout aménagement.

Le site comporte une paroi centrale séparant en deux la majeure partie de la cellule donnant à celle-ci une forme de « U » (photo 2 et 3).

### - Accessibilité

La voie d'accès Turbigo a une longueur estimée à 70 m avec une pente approximative de 8 % (photo 4). Elle est propriété de la Ville de Paris. Il s'agit d'une voie du domaine public, non ouverte au public. Le site logistique est accessible 24h/24 avec un contrôle d'accès à l'entrée de la rampe d'accès (interphone en communication avec un agent situé dans l'aire de livraison nord).

Les conditions de circulation et d'entrée/sortie sont les suivantes :

- accès en surface par la rue Turbigo (photo 1), voie à sens unique qui dessert également l'aire de livraison nord et le futur point d'apport de déchets de la Ville de Paris ;
- la voie d'accès est raccordée à une ceinture souterraine qui offre deux possibilités de sorties : rue du Renard et rue Turbigo (à proximité immédiate de la voie d'accès au site) ;
- la réglementation de circulation limite à 3.50 m le gabarit des véhicules autorisés à circuler sur la ceinture souterraine ;
- les vélos et les triporteurs sont interdits de circulation dans la ceinture souterraine ;
- l'accès des salariés s'effectuera depuis un passage reliant l'aire de livraison voisine du site logistique (photo 5) au centre commercial des Halles (photo 6).

Une sortie de secours du centre commercial (dite « galerie d'évacuation des piétons » dans la représentation schématique ci-après) est présente le long de l'espace logistique, elle se prolonge sur la voie d'accès Turbigo (DOC1), deux raccordements à cette galerie seront à prévoir selon les obligations du code du Travail.

A noter qu'une activité commerciale sera aménagée en limite arrière de l'espace logistique (photos 2 et 3).

Il existe un monte-charge à proximité de l'aire de livraison nord.

### - **Contraintes d'aménagement et d'utilisation**

La paroi centrale ne peut être modifiée. L'espace ne dispose d'aucun point de lumière naturelle.

Du fait d'une voie d'accès partagée (aire de livraison nord et point d'apport des déchets), les conditions de mise à quai des véhicules seront à étudier avec les services de la Ville.

L'étude réalisée par Alternet (Doc 7) présente des solutions techniques sur le désenfumage, la sécurité incendie et l'alimentation électrique ainsi qu'un estimatif des coûts. En résumé, la coque de l'espace logistique devra être coupe-feu 4 heures et les portes coupe-feu 2 heures. Le désenfumage s'effectuera selon le principe d'un compartiment indépendant du forum et sur la base de 12 vol/h (IT n° 246). L'espace logistique devra être raccordé sur les installations de sécurité du forum, comme une extension de celles-ci : détection incendie, sprinkler; et raccordé au PC sécurité du forum.

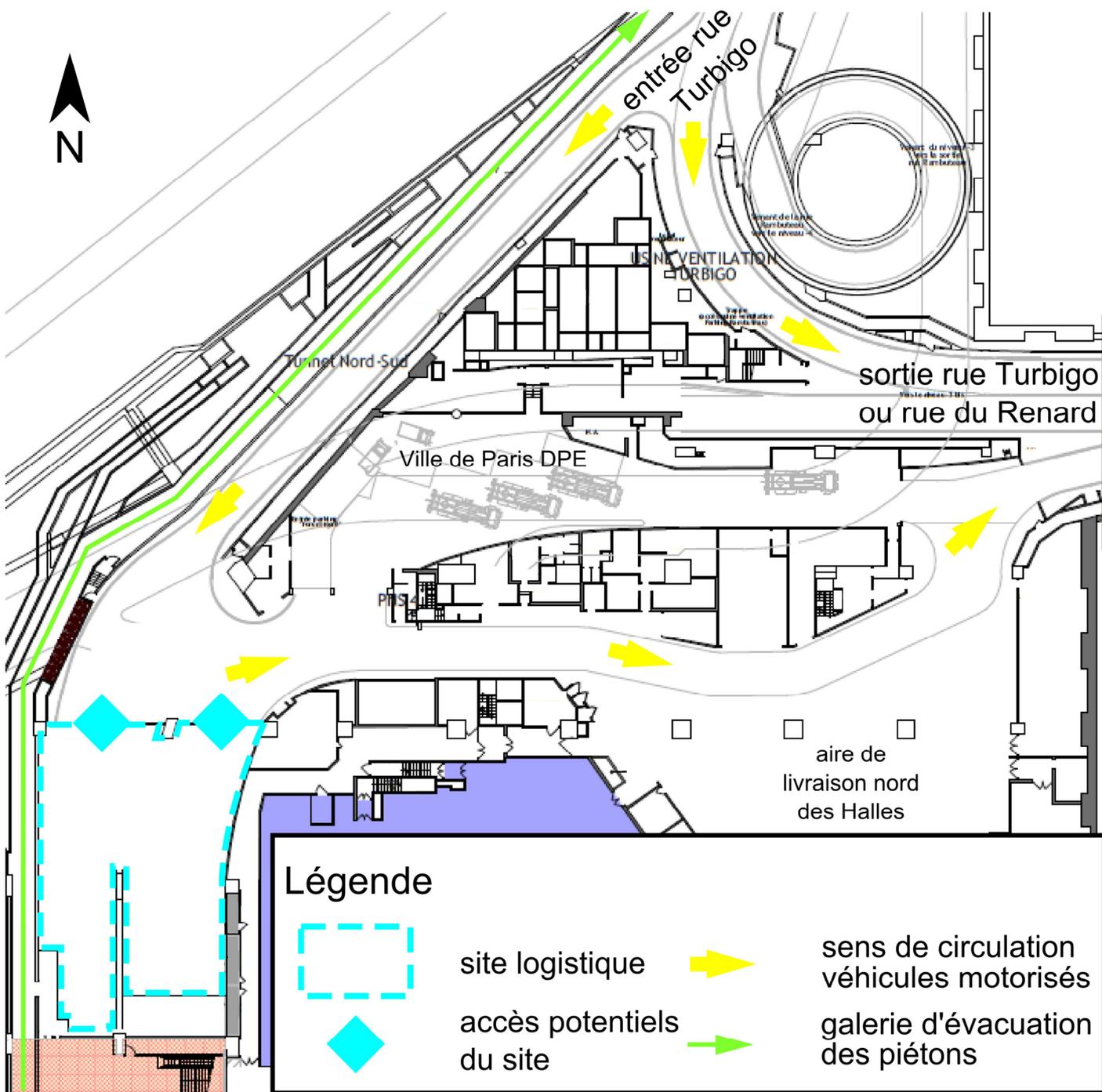
Les sas des issues de secours, donnant sur la galerie d'évacuation, feront aussi office d'espace d'attente sécurisé. Ils seront mis en surpression et équipés des éléments techniques réglementaires.

### - **Cahiers des charges et réglementations à respecter**

Le stockage de marchandises fera l'objet d'une instruction par les pompiers.

Les véhicules électriques et gaz peuvent stationner sur le site. La recharge des véhicules électriques se fera en application du cahier des charges des pompiers (DOC4). Elle est limitée à 9 véhicules maximum, les deux roues à assistance électrique ne font pas partie de ce décompte. La recharge rapide des véhicules électriques ne sera pas possible.

- **Représentation schématique du site**



## Photographies du site



Photo 1 : Voie d'accès depuis la rue Turbigo - Source : DVD



Photo 2 : Partie droite de la cellule, bientôt séparée du « fond » au niveau du 4<sup>ème</sup> pillier depuis le premier plan - Source : DVD photo du chantier mai 2016



Photo 3 : Partie gauche de la cellule, bientôt séparée du « fond » au niveau du 4<sup>ème</sup> pillier depuis le premier plan - Source : DVD photo du chantier mai 2016



Photo 4 : Vue depuis le haut de la rampe d'accès - Source : DVD



Photo 4 : Vue partielle de l'aire de livraison nord du Forum des Halles  
- Source : DVD



Photo 6 : Accès au Forum des Halles depuis l'aire de livraison nord -  
Source DVD

## Documents joints

Ci-dessous sont listés les documents électroniques joints à cette fiche :

- DOC1-Plan de Voirie Souterraine des Halles ; Source : Mairie de Paris, Février 2016 ;
- DOC2-Plan de Commercialisation du Niveau -2 des Halles ; Mairie de Paris, Janvier 2016 ;
- DOC3-Plan Général de Voirie ; en version PDF ; Source : Mairie de Paris, Mai 2016 (versions DWG et DGN à demander à [dvd-logistiqueurbaine@paris.fr](mailto:dvd-logistiqueurbaine@paris.fr)) ;
- DOC4-Règlement Etablissement Recevant du Public Parc de Stationnement ; Source : Arrêté du 9 Mai 2006 ;
- DOC5-Cahier des Charges Véhicules Electriques ; Source : Commission centrale de Sécurité, Février 2012 ;
- DOC6-Assainissement Les halles ; Source : Mairie de Paris, Juin 2016 ;
- DOC7-Etude de faisabilité et Plans de Désenfumage/SSI/CFO ; Source : Alternet ingénierie du bâtiment, Décembre 2015.